

SÉANCE DU 24 JUILLET 1894

PRÉSIDENCE DE M. VIVIAND-MOREL.

La Société a reçu :

Bulletin of the Torrey Botanical Club; 21, 1894. — Bulletin de la Société belfortaine d'émulation; XIII, 1894. — Revue des travaux scientifiques; XIII, 1-4. — Revue horticole des Bouches-du-Rhône; juillet 1894. — Annales de la Société d'horticulture, histoire naturelle de l'Hérault; XXXIV, 1-2-3.

ADMISSIONS.

Sont reçus membres titulaires de la Société :

M^{me} Pitrat, horticulteur, chemin de Saint-Simon, 26, à Vaise.

M. Convert, chef de comptabilité à la Trésorerie générale, rue Pierre-Corneille, 62.

COMMUNICATIONS.

M. VIVIAND-MOREL présente une Gesse qui dernièrement a causé la mort d'un grand nombre de bêtes de l'espèce bovine dans les parties occidentales du département de l'Isère et surtout de l'Ain.

A la suite de la disette de fourrages dont on a eu tant à se plaindre l'an dernier, les agriculteurs, afin de n'être pas pris au dépourvu pendant l'année suivante, ont demandé aux marchands des graines de plantes fourragères et particulièrement celles de Vesce cultivée (Pesette) et de Vesce velue. Les provisions de ces deux dernières étant presque épuisées en France, un marchand a eu la malheureuse pensée de demander à un de ses correspondants d'Italie l'envoi des semences qu'il pourrait se procurer. Celui-ci est parvenu à collectionner une grande quantité de graines de *Lathyrus clymenum*, Papilionacée très commune dans l'Italie centrale où, de même que *L. sativus*, elle est nommée *Cicerchia*. Le marchand français a ensuite vendu ces graines à nos agriculteurs sous la fausse dénomina-

tion de Pesette d'Italie, et c'est ainsi que de vastes territoires ont été couverts aux mois de mai et de juin d'une plante jusqu'alors inusitée comme fourrage dans le Dauphiné, la Dombes et la Bresse. Il est surprenant qu'aucun agriculteur de ces territoires, à la vue de cette herbe nouvelle, n'ait eu l'idée de demander à un botaniste quel est le nom et quelles sont les mœurs de l'étrangère. Le botaniste consulté n'aurait pas manqué de répondre que celle-ci n'est pas une Vesce ou Pesette, mais une Gesse connue depuis longtemps comme vénéneuse. Nos agriculteurs auront appris à leurs dépens que la Botanique est une science utile par ses applications à la Zootechnie et à l'Hygiène.

Avant la floraison on peut déjà reconnaître cette Gesse à ses pétioles inférieurs foliacés, dépourvus de folioles, de stipules et de vrilles. Les feuilles supérieures ont un pétiole ailé, une vrille rameuse et 2-4 paires de folioles mucronées. La tige de 3-9 décimètres est glabre, ailée, couchée ou grimpante. La fleur se compose d'un étendard purpurin muni de deux bosses calleuses à la base, de deux ailes bleuâtres ou blanches, d'une carène blanchâtre; le nombre des fleurs varie de 1-3 sur un pédoncule non aristé à peu près de même longueur que la feuille. Cette plante varie à feuilles larges ou très étroites, à graines ovoïdes-tronquées ou lenticulaires.

M. SAINT-LAGER a aussi reçu de deux localités du département de l'Ain des échantillons de la susdite Gesse, et il s'est empressé de les montrer à ses collègues de la Société d'agriculture, déjà informés par les journaux des méfaits de ce perfide fourrage. Puisque, comme l'a très bien dit M. Viviani-Morel, les botanistes peuvent quelquefois être utiles aux agriculteurs, nous ne devons pas hésiter à divulguer dans la mesure de notre pouvoir la connaissance des propriétés toxiques du *Lathyrus clymenum* et de la plupart de ses congénères. Ce chapitre de botanique toxicologique a d'ailleurs été bien exposé par un professeur de l'École vétérinaire de Lyon, M. Ch. Cornevin, dans l'ouvrage intitulé : « Des plantes vénéneuses » (p. 323-342).

Les Gesses, dont les qualités toxiques ont été jusqu'à ce jour constatées par expérience sont *Lathyrus purpureus*, *L. amoenus*, *L. odoratus*, *L. aphaca*, *L. clymenum* et surtout

L. cicerinus et *L. sativus*, qui tous deux ont été depuis longtemps cultivés en plusieurs contrées soit comme fourrage, soit pour l'alimentation des hommes. On sait en effet, par le rapport de plusieurs médecins de divers pays, que l'intoxication lathyrique (Lathyrisme d'après le professeur Cantini de Naples) a été observée à la suite de l'ingestion de pain ou de galettes contenant de la farine de Gesse ciche (*C. cicerinus*), vulgairement appelée en France Jarosse. La vénénéosité de cette farine est anciennement connue, car déjà en 1671, un édit de Georges, duc de Wurtemberg, interdit de la faire entrer dans la fabrication du pain.

Il y a lieu de croire que le poison lathyrique (Lathyrine d'après Astier) agit principalement sur la partie inférieure de la moelle, car le symptôme dominant de l'intoxication est la paralysie des membres inférieurs chez l'homme et du train postérieur chez les animaux.

La vénénéosité du *Lathyrus sativus* a paru être plus faible que celle du *L. cicerinus*, mais la triste expérience faite par nos voisins prouve que celle du *L. clymenum* n'est pas moindre. Nous manquons de renseignements pour estimer celle des autres Gesses.

Il est digne de remarque que, pendant les premiers temps de leur végétation et jusqu'à la floraison, les Gesses n'ont pas encore acquis leurs qualités vénéneuses. Cette particularité explique les divergences entre les auteurs qui se sont occupés de cette question.

C'est pour l'avoir ignorée que quelques-uns ont admis l'innocuité de ces plantes, puisque maintes fois, disaient-ils, des bestiaux les ont mangées impunément.

Le développement tardif des principes vénéneux dans les végétaux est d'ailleurs un fait assez général et trop peu connu. On a vu des gens manger en salade, sans inconvénient, les jeunes pousses de certaines plantes qui, comme plusieurs Ombellacées et Renonculacées (les *Ænanthe*, *Ficaria*, *Calltha*, les *Aconitum* eux-mêmes) sont vénéneuses à l'état adulte. La progression de la toxicité avec l'âge chez les Champignons n'est pas moins certaine et nous intéresse plus vivement encore.

Lorsque les principes âcres ou toxiques des végétaux sont volatils, ils disparaissent ou sont diminués après une dessicca-

tion prolongée des plantes au soleil. C'est en effet ce qui arrive pour les mauvaises Ombellacées (*Pastinaca* et *Heracleum*) et même pour les Renoncules qui encombrant certaines prairies. Lorsque, par suite de conditions atmosphériques défavorables, la dessiccation a été incomplète, le foin est de très mauvaise qualité et en outre il s'y développe des organismes d'ordre inférieur. C'est dans ces cas qu'on a observé des épizooties dont la cause est restée mystérieuse pour les vétérinaires qui n'ont pas eu soin d'examiner l'état des fourrages.

La toxicité des Gesses n'est pas diminuée par la dessiccation ni même par la cuisson, parce que le poison lathyrique est fixe, tout comme la Cytisine contenue dans plusieurs Cytises et la Spartéine contenue dans *Spartium junceum*, ainsi que dans *Sarothamnus vulgaris* et *purgans*. C'est ainsi que nous constatons, non sans quelque étonnement, que dans la même famille la plupart des *Vicia*, *Ervum*, *Cicer*, *Pisum*, *Phaseolus*, *Hedysarum*, *Onobrychis*, *Ornithopus*, *Lotus*, *Anthyllis*, *Trifolium*, *Medicago* sont inoffensifs, tandis que le plus grand nombre des *Lathyrus*, *Cytisus*, *Spartium* et *Sarothamnus* contiennent des poisons dangereux.

La divulgation de ces faits n'est pas sans utilité, car on a pu voir dernièrement tous les journaux d'agriculture répéter, sans aucune objection, le conseil qui a été donné de cultiver pour la nourriture du bétail les *Lathyrus silvestris* et *latifolius*, ces deux géants de nos Légumineuses herbacées. A cause de leur haute taille et de la luxuriante végétation de leurs feuilles, ils ne peuvent manquer, disait-on à l'envi, de fournir un abondant fourrage.

Une même pensée est sans doute venue à l'esprit de tous nos lecteurs. Quoi ! les rédacteurs des journaux d'agriculture ignorent donc que toutes les Gesses employées jusqu'à ce jour comme plantes fourragères sont vénéneuses ! Comment ose-t-on conseiller l'emploi alimentaire d'une autre Gesse avant d'avoir éprouvé expérimentalement son innocuité, suivant le procédé en usage dans les écoles vétérinaires ? Présentement, votre Gesse sauvage, malgré sa haute taille et sa luxuriante végétation, ne nous dit rien qui vaille. Un prudent fabuliste nous a d'ailleurs appris

Que de tout inconnu le sage se méfie.

NOTICE SUR CH.-NIC. PATIN, par le D^r Ant. MAGNIN.

M. Ant. Magnin donne quelques renseignements sur un botaniste amateur peu connu, M. Charles-Nicolas Patin, décédé à Chazay-d'Azergues, le 2 mai 1867.

Patin, originaire de Pont-de-Vaux, avait fait la campagne de Russie en qualité de chirurgien auxiliaire; fait prisonnier à la Bérésina, il fut interné à Riga jusqu'au 9 juin 1814.

A son retour en France, nommé percepteur à Lugny (Saône-et-Loire), puis à Chazay-d'Azergues, il paraît s'être occupé activement de botanique et avoir exploré notamment avec assez de soin le Beaujolais : c'est du moins ce qu'il apparaît de l'examen d'un catalogue, formant un vol. in-8° carré, de 240 pages, appartenant à M. H. Matagrin, de Saint-Laurent-de-Chamousset, qui l'a obligeamment confié à notre collègue.

On relève en effet, dans ce catalogue, un très grand nombre d'indications de localités, notamment pour le Beaujolais, les environs de Villefranche, Bourdelans, Chalier, Liergues, Beligny, Cogny, la Roche, Talancé, Limonest, Riottier, Frans, Chazay, Roche-d'Ajou, Chatoux, Marchampt, Poule, Tourvéon, etc. Plusieurs de ces indications de localités, inédites alors, se trouvent conformes à celles que nous avons trouvées dans Vaivolet (1); mais il en est un certain nombre d'autres qui ne sont mentionnées nulle part et sont par conséquent bien nouvelles.

M. Magnin reviendra plus tard sur la vie et les recherches de ce botaniste, lorsque des renseignements plus précis lui seront parvenus; il serait très reconnaissant à ceux de nos confrères qui en posséderaient de les lui communiquer.

NOTICE SUR M. SCHMITT, ANCIEN MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE, par le D^r Ant. MAGNIN.

Le Bulletin de la Société botanique de France (1893, p. 236) n'ayant consacré que quelques mots à ce botaniste qui

(1) Voy. Ant. MAGNIN. Énumération des plantes qui croissent dans le Beaujolais, précédée d'une notice sur B. Vaivolet et les anciens botanistes de cette région. (*Ann. de la Soc. botan. de Lyon*, XIV, 1886, p. 37-160.)

a été un des membres fondateurs de notre Société, j'ai recherché les éléments d'une notice plus complète pour conserver son souvenir dans nos *Annales*; je dois une partie des renseignements qui suivent à l'obligeance de M. le Dr Strauss, directeur adjoint du Service de santé au Ministère de la guerre.

Charles-Marie-Jean-Baptiste SCHMITT est né le 11 novembre 1828 à Eguisheim (Bas-Rhin); reçu maître en pharmacie à l'École de Strasbourg, le 14 août 1854, il entra dans la pharmacie militaire le 11 septembre de la même année comme pharmacien aide-major à Constantine, parcourut avec succès tous les degrés de cette carrière et parvint au grade d'*inspecteur général* en avril 1889; il est décédé le 6 novembre 1892, au hameau de Sous-la-Ville, commune d'Allières-et-Risset (Isère).

Schmitt s'est occupé toute sa vie de botanique dans les nombreuses localités de France et d'Algérie où l'ont appelé ses fonctions dans les hôpitaux militaires; en voici les principales dates :

Algérie, 1855-1859, 1878-1881; environs de Rome, 1861-1867; de Marseille, 1858-1861, 1876-1878, 1881-1883; de Cambrai, 1861-1866; de Colmar, 1866-1867; de Paris, 1883-1892.

Il était membre à vie de la Société botanique de France.

Enfin, se trouvant à Lyon, en qualité de pharmacien-major à l'hôpital des Collinettes (5 mars 1871-10 mars 1876), il fut un des premiers à nous donner son adhésion comme membre fondateur de notre Société botanique. Il assista plusieurs fois à nos séances, et dans l'une, entre autres (4 novembre 1875), fit une communication sur des *Strychnées rapportées du Sénégal*; il quittait Lyon, en mars 1876, pour entrer à l'hôpital militaire de Marseille.

Son herbier a été donné par sa veuve au Muséum d'histoire naturelle de Grenoble.